



BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIER DE DROIT DES CONTRATS

«LA RÉFORME DE LA RÉFORME» LOI N°2018-287 DU 20 AVRIL 2018 RATIFIANT L'ORDONNANCE DU 10 FÉVRIER 2016

Atelier organisé par **François CHÉNEDÉ**, Professeur, Équipe de recherche Louis Josserand
Blandine MALLET-BRICOUT, Professeur, Équipe de recherche Louis Josserand
Stéphanie PORCHY-SIMON, Professeur, Équipe de recherche Louis Josserand
En partenariat avec l'AFJE

13 JUIN 2018

8H30-12H00



Amphithéâtre HUVELIN
Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e

Mme

M.

Professionnel

Enseignant-chercheur

Etudiant/Doctorant

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone : Fax :

Courriel : @

Souhaite une attestation de présence (pour les professionnels et les doctorants)

Souhaite un reçu de paiement

Souhaite une facture acquittée (remplir au dos les informations demandées)

Bulletin à retourner avec le règlement ou justificatif de virement à :

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3
Équipe de recherche Louis Josserand
1 C avenue des frères Lumière CS 78242
69372 LYON cedex 08
Ou
edrive@univ-lyon3.fr



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE
LOUIS JOSSERAND



DROITS D'INSCRIPTION

150€ TTC (soit 125€HT) pour les professionnels

Gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants (sur justificatif)

MODES DE RÈGLEMENT

- **Chèque** à l'ordre de l'Agent Comptable Université Jean Moulin Lyon 3

- **Virement** (bien préciser l'objet du virement)

N° SIRET : 19 69 243 77 00019

N° compte : 10071-69000-00001004334 -60

IBAN : Fr76 1007 1690 0000 0010 0433 460

Signature du donneur d'ordre et cachet de l'entreprise OBLIGATOIRES:

Si votre service comptable exige une facture acquittée ou une facture avec la référence d'un bon de commande, merci de remplir les champs ci-dessous :

Adresse du donneur d'ordre (si différent du participant)

Nom ou raison sociale :

Nature juridique :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel : @

N° SIRET :

(champ obligatoire pour la France)

N° TVA intra-communautaire :

(champ obligatoire pour l'étranger)

Adresse du service payeur (si différent du donneur d'ordre)

Nom ou raison sociale

Nature juridique

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel : @

N°BON DE COMMANDE à référencer sur la facture pour les entreprises qui l'exigent :

.....

« En vertu des dispositions du code de la consommation, le participant dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique à charge pour le participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation. Toutefois, conformément à ce qui est prévu au 1° de l'article L121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début du colloque et ce même si 14 jours ne sont pas écoulés depuis l'inscription. En complétant le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'exerce son droit de rétractation ».